I CIRCULAIRE I

BASKET-BALL

SAISON 2026/2027

EMETTEUR : Ligue Paris Île-de-France du Sport U
DESTINATAIRES : Associations Sportives IDF
DATE : 25 septembre 2026
OBJET : Circulaire régionale Basket-Ball

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES :

L'enregistrement des équipes, le lancement du match et la clôture du match se feront sur MySportU.
Nous utilisons toujours la feuille papier pour gérer le match, mais la feuille de marque électronique permet la vérification des licences, la remontée des incidents et des scores.

Feuille de match papier : FDM Basket
Voir TUTO : Gestion Feuille de match

Jusqu'au mardi soir précédant les rencontres, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux calendriers. Vous devez donc consulter le site régulièrement pour en être informés.

Passée cette limite du mardi soir, les éventuelles modifications de calendriers vous seront notifiées par téléphone ou mail.

2 RÈGLEMENT ADMINISTRATIF :

SE RÉFÉRER AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA F.F. Sport U.

2.1 A - LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Présentation des pièces administratives :

Les équipes ont jusqu'au début du match pour saisir leur liste des participants au match sur la FDM MYSPORTU.
Les étudiants de la liste devront montrer leur carte d'étudiant à l'arbitre et/ou l'équipe adverse avant le début du match.
Les noms et numéros de maillots seront retranscrits sur la FDM papier avant le début du match.

Seuls les étudiants en possession d'une licence FFSU 2026-27 valide seront autorisés à jouer.

La présentation des pièces ci-dessus atteste :

- que l'étudiant appartient à l'établissement concerné,
- que l'étudiant est licencié pour la saison 2026-27

En cas de non-présentation, il ne jouera pas.

En cas de manquement à ces dispositions, ou de fraude, même constatés a posteriori, les sanctions suivantes seront appliquées : match perdu par pénalité + sanction prononcée par la CMR et la commission de discipline le cas échéant.

2.2 VERIFICATION DES LICENCES :

Les capitaines et l'arbitre doivent vérifier les listes et les cartes d'étudiant. Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

2.3 PARTICIPATION DES LICENCES NON ETUDIANTS

Les licenciés non-étudiants ne sont pas autorisés à participer aux championnats quel que soit le niveau.

2.4 PARTICIPATION DES LICENCIES INDIVIDUELS

La pratique d'un sport collectif pour un licencié individuel, s'entend dans les limites suivantes :

- **Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en championnat des écoles**
- Il ne peut pratiquer qu'avec une seule association sportive

Concernant le basketball, le nombre maximum de licenciés individuels autorisé est de 1 joueur.

2.5 LICENCE « EXTERIEURE »

Tout licencié qui ne dispose pas dans sa propre A.S. d'une équipe dans le sport considéré, pourra être autorisé par la LIFSU Paris Île-de-France à intégrer l'équipe d'une A.S. **de la même académie** dans les limites ci-dessous :

- 1 joueur maxi par équipe au niveau universitaire
- Inclus dans les quotas « licences individuelles » définis par chaque commission mixte nationale

Il ne peut participer qu'avec une seule association.

La LIFSU Paris Île-de-France, en accord avec son Comité Directeur confirme ce règlement pour le niveau 1 qualificatif pour les championnats de France.
Dans tous les autres niveaux, la licence individuelle et /ou extérieure sera autorisée pour les écoles au même titre que pour les universités.

- L'étudiant doit demander un prêt sur MysportU (contactez la FFSU bwavelet@sport-u.com **– pour vous faire accompagner dans cette démarche**

Des équipes « ententes » c'est-à-dire un mélange de 2 établissements sont autorisées à participer dans les niveaux hors niveau 1 et 2.

Nombre de joueurs sur la feuille de match : 10
NB : On ne peut cumuler une licence individuelle et extérieure lors d'un même match.

2.6 CUMUL DE CARTES D'ETUDIANT :

Un(e) étudiant(e) ne peut présenter qu'une seule association sportive, même s'il (elle) possède deux cartes d'étudiant.

3 LIEUX, DATES, HEURES, REPORTS ET FORFAITS

Les lieux, dates et heures des rencontres sont fixés par la LIFSU Paris Île-de-France pour les compétitions régionales et interrégionales.
Les organigrammes et calendriers seront affichés sur la page BASKETBALL – Rubrique SPORTS COLLECTIFS du site :
https://sport-u-iledefrance.com/sports-co-basket/

3.1 HORAIRES :

- Les horaires annoncés sur les calendriers sont ceux **d'accès à la salle**.
- Le match débutera **15 minutes après l'horaire annoncé** sur le calendrier, ainsi un temps d'échauffement de 15' minimum sera respecté.
- Veuillez respecter les horaires afin que le retard des uns ne prive pas les suivants de jeu.

3.2 REPORTS :

En cas d'empêchement majeur, l'équipe doit contacter la LIFSU Paris Île-de-France au plus tard le lundi précédant le match et proposer une solution alternative (ce qui suppose de contacter l'équipe

adverse et de proposer un gymnase accueillant la rencontre). La LIFSU Paris Île-de-France se mettra en contact avec l'arbitre avant le mardi 17h.
En cas de non-respect de ces conditions, l'équipe défaillante est considérée forfait.

FORMULAIRE DE REPORT

3.3 FORFAITS :

Au coup de sifflet de début de match (échauffement passé), l'équipe incomplète, moins de 5 joueurs (euses) présent(e)s est déclarée **FORFAIT**. Le terrain devra être libéré pour l'heure de l'échauffement du match suivant.

Pour les matchs arbitrés, les forfaits non déclarés avant le mardi 17h00 les frais d'arbitrage seront à la charge de l'équipe forfait (45€)

ATTENTION :

- **2 FORFAITS entraînent le forfait général de l'équipe et sa rétrogradation au niveau inférieur pour la saison suivante et une amende de 200 €.**

3.4 RECLAMATIONS :

Pour être prise en considération, toutes les réserves ou réclamations doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match avec un rapport de l'arbitre, être confirmées par mail sous 24 heures.

4 ARBITRAGE

En Niveau 1 et 2 :
En cas d'absence d'arbitre officiel, et sauf accord avant le match entre les deux capitaines, chaque équipe est tenue de présenter un arbitre.

En Niveau 3 :
En cas d'absence d'arbitre officiel, les équipes doivent se mettre d'accord pour que le match se déroule dans les meilleures conditions possibles.
Chaque équipe est tenue de présenter un arbitre.
La table de marque est assurée obligatoirement par l'équipe recevant dans son gymnase (gymnase intra-muros). Sur terrain neutre, les 2 équipes doivent fournir chacune un OTM.
L'auto-arbitrage est interdit.

Les championnats de niveau 1 et 2 seront arbitrés.
Les championnats de niveau 3 seront arbitrés dans la mesure du possible.

Les étudiants souhaitant arbitrer doivent se faire connaître en envoyant un mail à bwavelet@sport-u.com.

Aux niveaux inférieurs, les équipes souhaitant être arbitrées doivent en faire la demande au plus tard le vendredi précédant la rencontre (par mail avant 12h). La charge de 45€ revient à l'équipe demandeuse ou aux deux équipes (20€) en cas de demande mutuelle.

5 RESULTATS

Les résultats sont saisis par l'arbitre de la rencontre via la FDM de MysportU
S'il n'y a pas d'arbitre officiel désigné, c'est le correspondant de l'équipe dite « receveuse » qui saisit le score.
Il faut téléverser la FDM papier sur Mysport U à la fin de la rencontre.

6 RÈGLEMENT SPORTIF :

6.1 DUREE DES MATCHES

Durée incompressible d'échauffement : 15 minutes

- **2 x 20 minutes à tous les niveaux, temps décompté** (2 temps-morts par mi-temps). Application des règles liées aux fautes techniques et antisportives + gestion des 14'' et 24''.
- 5 Fautes personnelles et 7 fautes d'équipe avant LF / mi-temps (on tire à la 8ème)
- Prolongations 3 minutes (1 temps-mort par équipe en prolongations)

6.2 ATTRIBUTION DES POINTS

Victoire	= 2 points
Défaite	= 1 point
Forfait	= 0 point

6.3 CAS D'EGALITE A L'ISSUE DU CHAMPIONNAT

Si deux équipes ou plusieurs équipes totalisent le même nombre de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes :

1. par le nombre de matchs perdus par forfait
2. par la différence des points marqués et des points encaissés entre les équipes concernées.
3. par le plus grand nombre de points marqués dans les rencontres entre les équipes concernées
4. par la différence de points marqués et encaissés sur l'ensemble de la compétition
5. par tirage au sort

6.4 JOUEURS BRULES

Règle de brûlage entre plusieurs équipes d'une même AS.

Règle régionale : concerne les AS ayant 2 équipes :
Une liste de 6 joueurs brûlés sera déposée lors de l'engagement initial de l'équipe dans le meilleur niveau (niveau 1). Tout joueur figurant sur la liste ne pourra participer à aucune rencontre avec une autre équipe.

FORMULAIRE LISTE DE BRULES

Si la liste de joueurs brûlés n'est pas adressée à la fin de la deuxième journée, la LIFSU Paris Île-de-France prendra les 6 premiers joueurs de l'équipe 1 marqués sur la feuille de match de la première journée comme joueurs brûlés.
Aucun joueur apparaissant sur une feuille de match de niveau 1 ne pourra jouer en niveau 3 même s'il n'est pas brûlé.

NB : Ces listes de joueurs brûlés seront visibles sur la page basket de notre site (cliquez sur le lien).

6.5 REGLES PARTICULIERES

Pour l'AS qui a inscrit 2 équipes dans un même niveau, aucun passage d'un collectif à l'autre n'est autorisé et si les équipes sont dans la même poule, elles se joueront à la première journée de championnat.

7 SANCTIONS

7.1 FAUTES TECHNIQUES :

Les cumuls de fautes technique peuvent engendrer des matchs de suspension :
Sur la saison :

- Cumul de 3 fautes techniques : 1 match de suspension
- Cumul de 4 fautes techniques : 3 matchs de suspension
- Cumul de 5 faute stechniques : commission disciplinaire

7.2 DEFAUT DE MATERIEL ET AMENDES FORFAITAIRES

Absence de feuille de match officielle pour équipe recevante : **20€**
Absence d'officiel de table de marque et/ou de chronométreur : **10€** pour chaque rôle
Absence de maillots numérotés : **30€**

8 UTILISATION DES INSTALLATIONS :

IMPORTANT

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions (et entraînements) un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut impérativement signer les feuilles de présence que tiennent à votre disposition les gardiens.

8.1 SÉCURITÉ

La plupart des installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

Votre vigilance permettra d'éviter des accidents qui peuvent être très graves

9 ORGANISATION DU CHAMPIONNAT :

Se référer aux organigrammes : https://sport-u-iledefrance.com/sports-co-basket/

La répartition des équipes dans les différents niveaux s'effectue en fonction du classement 2025/2026 ainsi que, dans la mesure du possible, de la situation géographique.

Les nombres d'équipes par niveau sont donnés, à titre indicatif et seront fonction du nombre d'équipes engagées.
Référez-vous alors à l'organigramme qui correspond à votre filière

10 CHAMPIONNAT ILE-DE-FRANCE 3X3 :

10.1 AU NIVEAU REGIONAL

10.1.1 PHASE QUALIFICATIVE

Des tournois qualificatifs seront organisés au cours de l'année.

Chaque tournoi offrira 4 places aux 4 premiers pour la finale du 20 mai 2027.

Les équipes de 6 joueuses ou joueurs doivent restées identiques du début à la fin du championnat.

Date prévue pour les phases qualificatives :

- 17/12/2026 (Lieu à confirmer) CSU Nanterre 14h à 19h
- 11/03/2027 (Lieu à confirmer) Cité Internationale Universitaire 14h à 18h
- 29/04/2027 (Lieu à confirmer) Sarrailh dômes 2 et 3 18h à 22h

Finale le 20 mai 2027 : Sarrailh pour les 12 équipes qualifiées Sarrailh dôme 2et 3 14h à 18h
Les finalistes devront se créer un compte Play FIBA 3x3

L'inscription aux tournois se fera via MysportU, **la date limite est toujours fixée 8 jours avant la date du tournoi.**

Qualification aux championnats de France

- En attente de la CMN

10.2 CADRE NATIONAL

https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/basket-ball/

11 FORMATION ARBITRAGE

Les étudiants intéressés par une formation à l'arbitrage pour officier aux niveaux 2 ou 3 universitaires doivent contacter la ligue par email : bwavelet@sport-u.com.

M. Emmanuel DRISS
Directeur régional